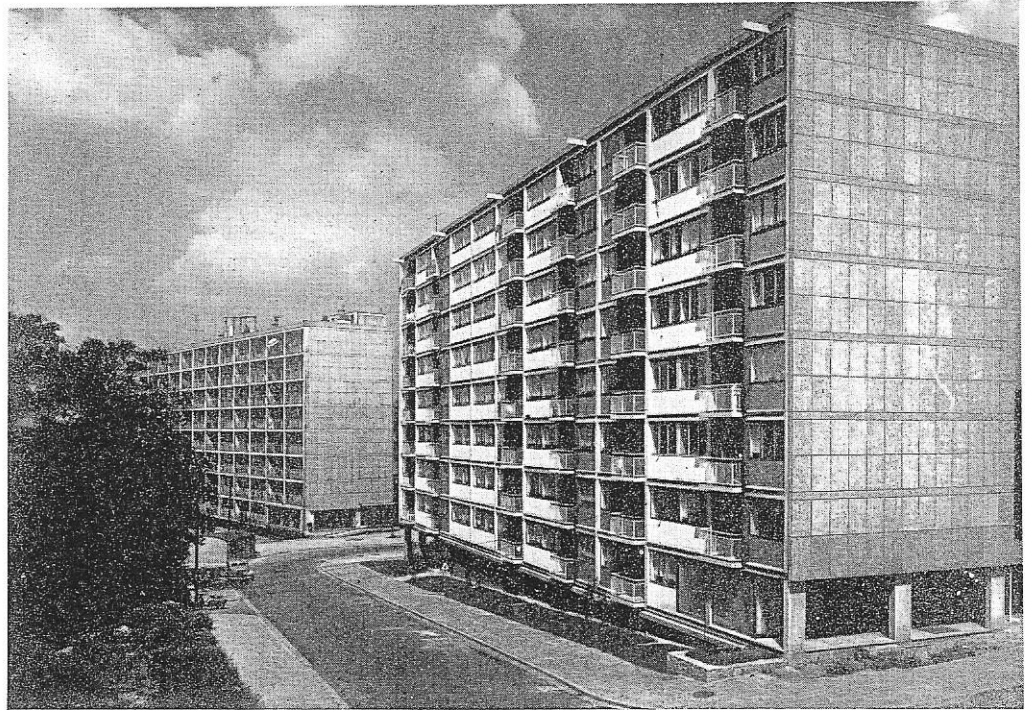


Blocs de logements sociaux à Angleur.
Au premier plan, le bloc B, récemment
achevé.

Exécuté pour la Société des Habitations
à Bon Marché du Canton de
Grivegnée et communes avoisinantes.

Le Messin, no 8, août 1957.



Photos Francis-Niffle.

LE COMPLEXE D'ANGLEUR RÉALISATION DU GROUPE EGAU (LIÈGE)

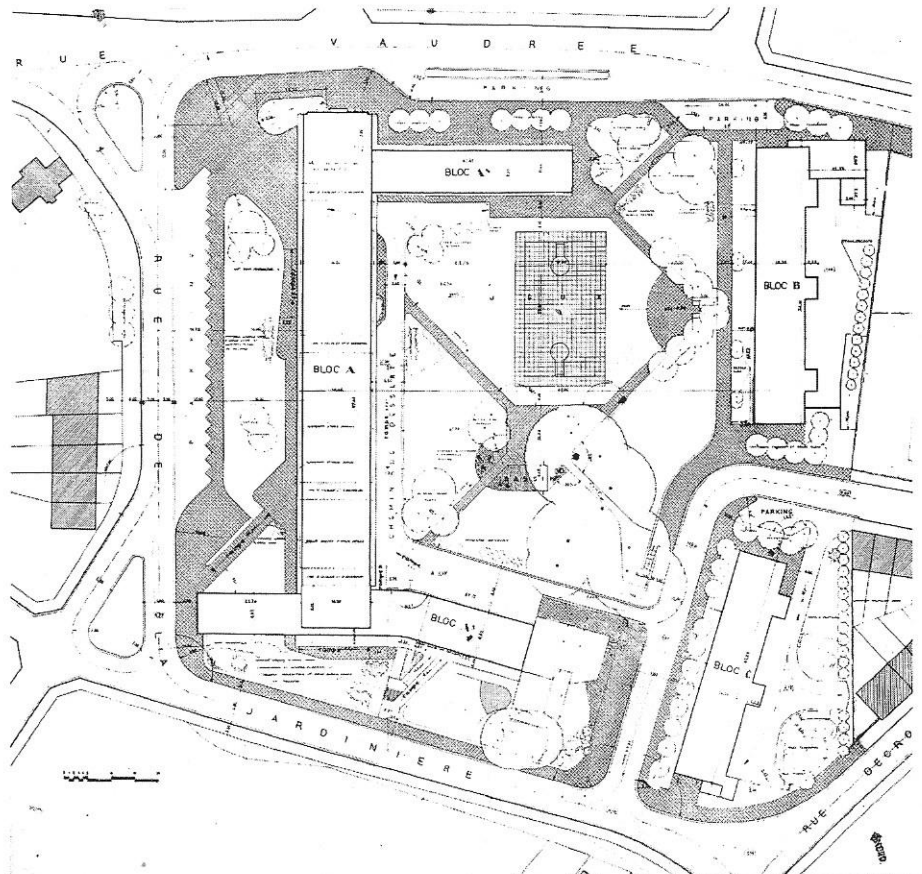
Le terrain est situé au cœur de la zone résidentielle de la commune, à proximité de l'Hôtel de Ville. Sa superficie est de 2,2 ha. Ses accès faciles, sa situation au pied du versant boisé de l'éperon du Sart Tilman, l'usage de la ligne de trolleybus de Liège à Angleur, l'équipement urbain existant (égouts, eau, gaz, électricité, téléphone etc.) en faisait un terrain de valeur pour la construction d'un vaste complexe destiné à accueillir en partie les quelques trois mille techniciens, ouvriers et employés, des nouvelles installations ferroviaires de Kinkempois.

La construction à étages multiples parut la plus propre à réduire le coût du terrain par unité de logement et de dégager largement le sol, de manière à créer des espaces verts pour le délassement et les jeux.

ger largement le sol, de manière à créer des espaces verts pour le délassement et les jeux.

Selon un plan préétabli la voirie nouvelle fut exécutée avant la mise en chantier du Bloc A, égouts compris, ce qui assurait aux futurs locataires les meilleures conditions d'habitabilité.

Les deux blocs achevés donnent une idée fort nette de l'architecture du complexe. On remarquera la disposition claire du plan d'ensemble, la sobriété du rythme des façades et la qualité des proportions. La normalisation est visible mais discrète. Les matériaux s'accordent sans violence. La couleur, employée extérieurement avec une certaine retenue, est plus chantante et personnelle dans les dégagements intérieurs.



Complexe d'Angleur. Plan d'ensemble.
Les blocs A et B sont actuellement
réalisés.

Architectes : Groupe Egau : Ch. Carlier, H. Lhoest, J. Mozin.

(237)



Blocs de logements sociaux à Angleur-Liège. Le bloc B, récemment achevé.

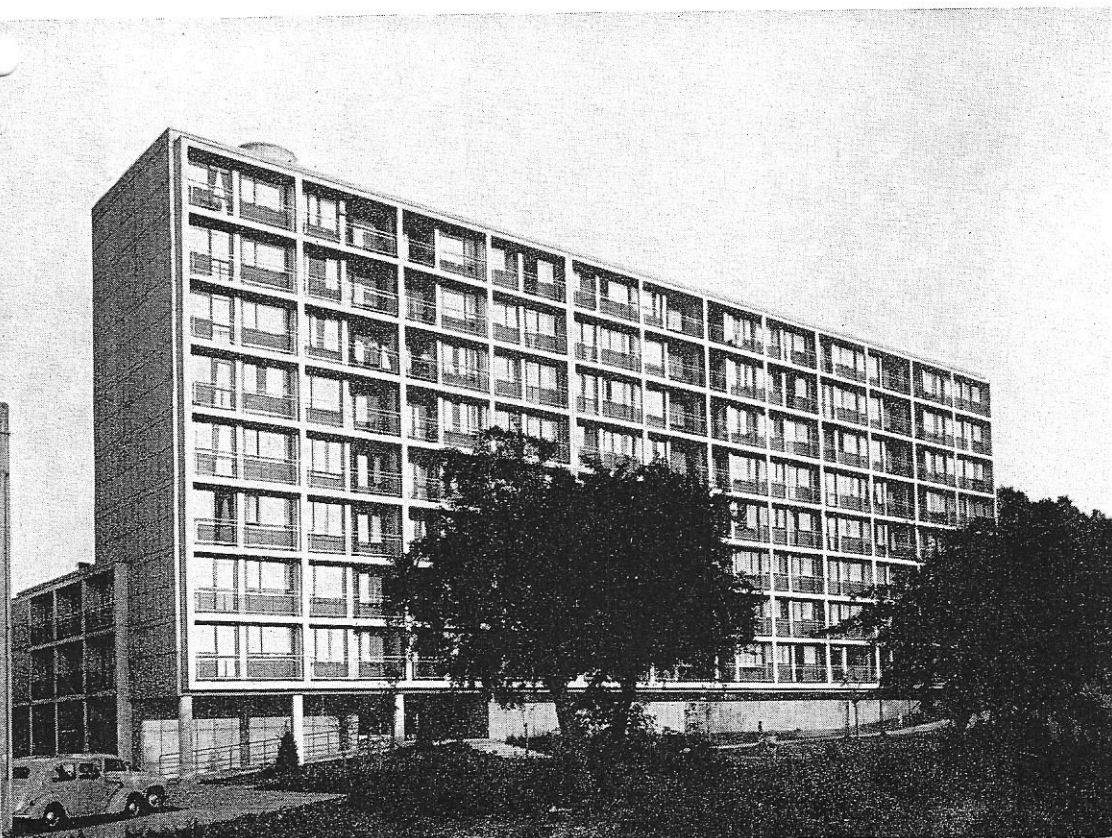
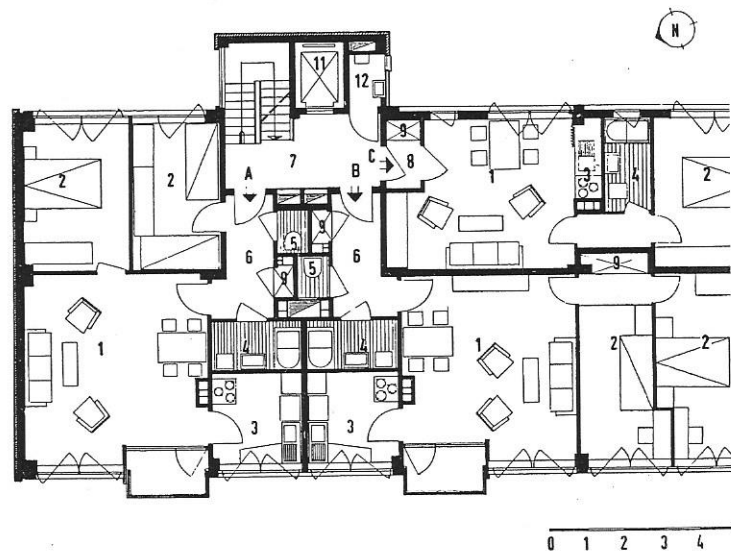
Architectes : Groupe Egau (Ch. Carlier, H. Lhoest et J. Mozin).

Plans-types d'un bloc d'appartements à Angleur : 1 - Séjour ; 2 - Chambre ; 3 - Cuisine ; 4 - Laverie ; 5 - W.C. ; 6 - Hall ; 7 - Palier ; 8 - Sas ; 9 - Rangement ; 10 - Charbon ; 11 - Ascenseur ; 12 - Vide-poubelle.

La beauté de ces constructions se forme de la qualité de ces rapports de proportions, de matériaux et de couleurs, d'une finesse et d'une sensibilité toutes latines.

Cette retenue se manifeste de bien des façons. Par exemple, dans le caractère sobrement fonctionnel des piliers, dans la simplicité de l'avant-corps des magasins de l'Union Coopérative, de la cheminée du chauffage central dont la batterie assure le chauffage des deux premiers blocs construits, dans la disposition raisonnable et pratique des services communs aux sous-sols, dans les divers plans de logement, très enrythmiques et dans leur intelligent équipement.

Avec son entourage plaisant de pelouses et d'arbres, décor obligé de ce type de construction, c'est bien là une architecture vive, optimiste, valable. Considérée dans la perspective du noble problème urbanistique, elle répond avec franchise aux exigences de notre humanisme social.



Complexe de logements sociaux à Angleur (Liège). Le bloc A achevé en 1954.

Architecte : Groupe Egau (Ch. Carlier, H. Lhoest et J. Mozin).

Exécuté par la Société des Habitations à Bon Marché du Canton de Grivegnée et communes avoisinantes.